Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260928-202628SEPT01-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
du FINISTERE

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BEUZEC CAP SIZUN

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2026

Conseillers en exercice	Conseillers présents ou représentés
15	13

Date de la convocation
22 septembre 2026
Date d'affichage
22 septembre 2026

Le 28 septembre 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 22 septembre 2026, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle du Conseil Municipal en Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles SERGENT, Maire.

Etaient présents :

Monsieur SERGENT Gilles, Maire ;
Monsieur LE BRAS Jean-Pierre, Adjoint-au-Maire ;
Madame PLOUHINEC Émilie, Adjointe-au-Maire ;
Monsieur SERGENT Claude, Adjoint-au-Maire ;
Madame FILY Marguerite, Conseillère Municipale ;
Monsieur LIGAVANT André, Conseiller Municipal ;
Madame KERLOC'H Marie-Christine, Conseillère Municipale ;
Monsieur KEROUÉDAN Philippe, Conseiller Municipal ;
Madame BOURDON Florence, Conseillère Municipale ;
Monsieur CLAQUIN Mickaël, Conseiller Municipal ;
Madame LE BRAS Julie, Conseillère Municipale ;
Madame DUVINAGE Margot, Conseillère Municipale ;
Monsieur KERNINON Alexandre, Conseiller Municipal.

Absents excusés :

Monsieur PICHAVANT Guy, Conseiller Municipal ;
Madame SERGENT Élodie, Conseillère Municipale.

Secrétaire de séance :

Madame LE BRAS Julie a été nommée secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 30/09/2026
Reçu en préfecture le 30/09/2026
Publié le
ID : 029-212900088-20260928-202628SEPT01-DE

1 – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES AUX ASSOCIATIONS AU TITRE DE L'ANNÉE 2026

Par délibération en date du 11 mai 2026, le conseil municipal a procédé à l'attribution des subventions au titre de l'année 2026 aux associations de Beuzec-Cap-Sizun et aux associations extérieures, ainsi qu'aux établissements scolaires.

Depuis cette délibération, la commune a été destinataire de deux nouvelles demandes de subvention :

- l'association Kastel Roz, qui organise, le dimanche 4 octobre 2026, une marche dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein ;
- l'association Mondial Pupilles du Cap-Sizun, qui a organisé un tournoi international de football du 14 au 16 mai 2026, auquel ont participé notamment trois jeunes de Beuzec-Cap-Sizun sélectionnés pour cette manifestation.

Au regard de ces demandes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Attribue** une subvention de 200 € à l'association Kastel Roz ;
- **Attribue** une subvention de 300 € à l'association Mondial Pupilles du Cap-Sizun ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à procéder au versement de ces subventions et à signer tout document nécessaire à leur mise en œuvre.

Délibéré par le Conseil Municipal en session ordinaire.

A Beuzec-Cap-Sizun,

Le 28 septembre 2026

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Gilles SERGENT.

MAIRIE DE BEUZEC-CAP-SIZUN ★ Finistère ★